



menaces dois je porter plainte

Par **lilyann**, le **02/05/2010 à 15:28**

Bonjour,

Je vous contacte car je ne sais vraiment pas quoi faire! En effet, jeudi soir sur mon lieu de travail j'ai eu une altercation avec une de mes collègues, depuis celle ci me provoque sans arrêt m'insultant de tous les noms et me menaçant de me je cite "fracasser". dois je porter plainte si oui sur quel fondement, menace? diffamation ? je ne sais quoi faire et qui plus est elle ma préciser qu'elle me ramènerai du monde et qu 'elle ne le fera pas elle même je ne suis pas rassurée du tout aidez moi merci.

Par **rosanita**, le **12/05/2010 à 19:00**

Madame,

Vous pouvez déposer plainte pour menaces de mort, il y a t il des témoins de la scène.

Sinon allez à la police ou à la gendarmerie déposer une main courante.

Soyez FORTE.

Courage

Par **louise94**, le **12/05/2010 à 22:11**

Bonsoir,

je pense qu'en premier lieu vous devriez porter main-courante contre la personne en question auprès du commissariat de l'endroit où ces menaces ont été faites.
Au bout de 3 main-courante, cela équivaut à une plainte. Quoiqu'il puisse arriver, avertissez la personne des démarches effectuées contre elle. Si elle insiste dans ses menaces vous pouvez engager une procédure.